



AVIS PUBLIC

Avis est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, que le conseil de la MRC de Memphrémagog, à une assemblée ordinaire tenue par vidéoconférence le 17 mars 2021, a adopté un règlement, à savoir :

RÈGLEMENT NUMÉRO 12-21

Règlement décrétant un emprunt et autorisant le versement d'une aide financière à la Corporation Ski & Golf Mont-Orford

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité, ou au bureau du secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog, au 455 rue MacDonald à Magog, Québec, durant les heures d'ouverture.

Donné et signé à Magog, ce 25 mars 2021.

Guy Jauron
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (règlement 12-21)

Je, soussigné(e) Garnier Lefebvre, secrétaire-trésorier(ère) /
greffier(ère) de la municipalité de Ayers Cliff, certifie avoir publié
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil,
le 12 2021, entre 09h00 et 16h00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12 avril 2021.

Signature [Signature]